

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30936**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Civilisations, Culture et Sociétés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 127 Philosophie, éthique et théologie, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Veille informationnelle

Elaboration et montage de projets stratégique de médiation, de valorisation culturelle et de réhabilitation du patrimoine

Mise en perspective d'un sujet culturel ou patrimonial

Mise en œuvre d'actions culturelles, patrimoniales, artistique et entrepreneuriales

Les titulaires du diplôme sont capables de :

Déterminer et développer des méthodes de recherche et des protocoles d'analyse adaptés à l'objet de la recherche

Rassembler et analyser des données ;

Présenter et expliciter les enjeux et les résultats de la recherche dans un domaine et un contexte historiques donné

Diriger des projets de conservation patrimoniale

Mettre en place des projets de nature socioculturelle, économique ou institutionnelle en utilisant ses connaissances approfondies des

modes de fonctionnement et des réalités culturelles des pays concernés

Développer des partenariats en prenant en compte les spécificités liées à l'aire culturelle

Intégrer des problématiques d'ordre pluridisciplinaire sur un objet d'étude

Préconiser des dispositifs multimédias en fonction de projets culturels analysés

Analyser les pratiques et les usages de projets culturels

Imaginer et créer des interactions entre les projets culturels et les publics ciblés

Rechercher et identifier les partenaires pouvant s'associer au projet culturel, (partenaires artistiques, techniques, logistiques, privés)

Formaliser et exposer, à l'écrit comme à l'oral, les résultats de la recherche ;

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans les secteurs de l'histoire, du patrimoine et de l'archéologie. Tous les types d'entreprise sont concernés : PME, TPE, secteurs public et privé, collectivités territoriales, associations. Une partie des diplômés pourra s'orienter, sous réserve d'une poursuite en thèse, vers l'enseignement supérieur ou les métiers de la recherche (privée ou publique).

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Attaché de conservation du patrimoine

Conservateur du patrimoine

Conseiller en restauration et réhabilitation de bâtis anciens

Chargé d'analyses et de développement stratégique dans le domaine culturel

Chargé d'études

Chef de projet

Agent de développement local

Chercheur / Enseignant-Chercheur

Professeur dans l'enseignement primaire et secondaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1802 : Développement local

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour de 3 parcours de spécialité de Master différenciés pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

Sciences Historiques

Métiers du patrimoine, Histoire de l'Art, Archéologie

Philosophie et histoire des idées

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180494**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>
Université Nice Côte d'Azur

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]
Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Parcours Sciences Historiques et Métiers du patrimoine, histoire de l'art et archéologie
UFR LASH, Campus Carlone, 98 bd Edouard Herriot BP 3209 06204 NICE Cedex 3.
Campus Saint-Jean-d'Angély - 24 Avenue des Diables Bleus, Nice
Parcours Philosophie et histoire des idées
UFR LASH, Campus Carlone, 98 bd Edouard Herriot BP 3209 06204 NICE Cedex 3.

Historique de la certification :

2018 : Master *Civilisations, Cultures, Sociétés qui s'appuie sur les formations précitées pour proposer trois parcours nouveaux : Sciences Historiques ; Métiers du Patrimoine, Histoire de l'Art, Archéologie ; Philosophie et histoire des idées*

2010 :

Master mention *Histoire organisé en trois spécialités : Histoire et Archéologie des Mondes Anciens et Médiévaux (HAMAM) ; Histoire de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (HMMC) ; Réhabilitation et sauvegarde du patrimoine architectural*

Master mention *Pensée européenne et enseignement de la philosophie organisé en deux parcours : Recherche en philosophie et pensée européenne ; Préparation à l'agrégation de philosophie*